



OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES



Axes de travail pour 2009-2010

L'Observatoire met à disposition en libre accès sur le site (<http://www.territoires.gouv.fr>) un ensemble d'indicateurs qui sont mis à jour régulièrement, présentés sous forme de cartographie interactive.

Cependant, la réalisation de deuxième rapport de l'Observatoire a fait émerger des questionnements auxquels les indicateurs et analyses disponibles ou facilement mobilisables ne permettent pas de répondre de manière satisfaisante. Les axes de travail présentés ci-dessous devraient permettre de compléter le socle d'indicateurs ou de sélectionner dans les travaux existants les données et études pour approfondir l'observation des dynamiques territoriales dans des domaines utiles à la définition et au suivi des politiques publiques territoriales.

I- Poursuivre la mesure des potentialités et de la diversité des territoires dans une perspective d'aménagement et de développement durable des territoires

Les acteurs publics, aux différents niveaux territoriaux, ont besoin de mieux connaître les ressources et les potentialités propres à leurs territoires afin de construire des stratégies de développement adaptées, et attirer les ressources humaines et les capitaux nécessaires aux mutations économiques des territoires. Toutes les régions ne disposent pas des mêmes atouts et ne se situent pas sur les mêmes trajectoires de développement. Il s'agit donc de construire des indicateurs qui fournissent des repères sur ces trajectoires.

A) Intégrer la dimension du *développement durable* dans l'analyse des disparités et des convergences des territoires aux échelles les plus pertinentes suivant les thématiques étudiées

Des indicateurs sont nécessaires à différents niveaux territoriaux pour comprendre la diversité des situations, leurs déterminants dans les différentes dimensions du développement durable. Ce travail copiloté par la Délégation interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des territoires et le Commissariat général au Développement Durable, repose sur le réseau de partenaires de l'Observatoire.

Ces indicateurs permettront d'apporter des éléments d'analyse sur la diversité des territoires complémentaires aux indicateurs de base que sont le PIB par habitant et le taux de chômage pour l'analyse de la cohésion territoriale.

B) Poursuivre la recherche d'indicateurs stratégiques d'*innovation*

Cette démarche vient compléter les premiers travaux publiés dans le rapport, basés sur le potentiel des régions en matière de R&D et d'activités à haute teneur technologique. Seront en particulier développées l'identification des réseaux de coopération et la dimension entrepreneuriale de l'innovation qui font partie des facteurs permettant de développer la capacité d'innovation.

C) Mesurer les *facteurs d'attractivité* des territoires

La qualité du cadre de vie des habitants dans les domaines du logement, de la santé, de l'éducation, mais aussi l'accessibilité aux infrastructures numériques ou de transport font partie des principaux facteurs d'attractivité du territoire ainsi que la valorisation d'aménités naturelles ou culturelles. La mise à disposition d'indicateurs dans ces domaines passe notamment par l'amélioration de la connaissance des investissements publics et de l'accessibilité aux services d'intérêt général.

D'autres facteurs, doivent être identifiés : l'évolution des spécialisations économiques et technologiques, la qualification des ressources humaines, pour identifier les atouts des territoires dans le contexte d'une économie mondialisée.

II- Améliorer la connaissance de l'armature urbaine et des territoires à enjeu

La diffusion des données détaillées du premier cycle complet des enquêtes de recensement doit permettre de conforter et de préciser les tendances identifiées par les premières estimations présentées dans ce rapport. D'autres indicateurs sont également à mobiliser pour compléter ces approches.

A) Construire un socle d'indicateurs caractérisant les villes et les pôles urbains de différente importance, notamment leurs caractéristiques socio-économiques. Dans ce cadre, un socle d'indicateurs spécifiques contribuera à caractériser les métropoles.

B) Faire le point sur les évolutions des espaces ruraux selon différentes dimensions : leurs fonctions productives, les caractéristiques des socio-économiques des populations résidentes et présentes ainsi que leurs liens avec les espaces urbains.

C) Poursuivre l'identification d'espaces transfrontaliers. Une méthodologie a été définie pour identifier et caractériser le degré d'intégration d'espaces transfrontaliers sur la base de trois sites pilotes. Il s'agit d'étendre cette approche à de nouveaux sites.